

LE SITE FINMAGLOBAL.ORG

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose comme beaucoup d'autres d'effectuer du trading. Nous déconseillons tout contact avec ce site qui n'a aucun agrément. La perte est certaine à 100 %. Nous conseillons de rester sur la liste blanche de l'AMF. Il appartient à un réseau contre lequel une action pénale collective est en cours.

Le site internet

Il a été créé le 14/05/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/finmaglobal.org>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Il est utilisé comme "porte d'entrée" le site [online-education.school](#). Il a été créé le 02/10/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/online-education.school>

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 73 87 65 99 85

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/790217>

Cette alerte évoque comme porte d'entrée le site quantum-ai.com. Ce site fait l'objet d'une enquête importante sur un centre d'appel installé à Tbilissi :

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaque-quantum-ai-les-informations-de-ladc-france/>

Le numéro 44 74 48 49 67 30

Le numéro 44 79 50 55 27 95

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Edward Charles MARK
- M. Daniel.P KOHEN
- M. Samid BENMOUSSA

Les produits

Il est proposé d'effectuer des opérations de trading.

Il est utilisé pour l'accès à la partie privée :

Le site elst.cc

Il a été créé le 28/11/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/elst.cc>

Le site atcall.cc

Il a été créé le 05/11/2017. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/atcall.cc>

Il est aussi utilisé par le site meridianfinance.pro connu de l'ADC France :

<https://adcfrance.fr/epargne/le-site-meridianfinance-pro/>

Les informations juridiques

Il n'a pas été possible en l'état actuel de nos informations d'identifier le gérant de ce site.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages.

Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

